

Metz, le 24 décembre 2021

COMMUNIQUE

1^{er} janvier 2022 : Tous les emballages ménagers et papiers dans la poubelle jaune !

À compter du 1^{er} janvier 2022, l'Eurométropole de Metz simplifie considérablement le tri des déchets dans ses 45 communes : **tous les emballages et papiers, sans exception, iront désormais dans la poubelle jaune !**

Au 1^{er} janvier 2022, tous les emballages plastiques et les petits contenants métalliques : pots de yaourt et de crème, tubes de dentifrice, barquettes en polystyrène, films de protection, dosettes à café... seront à déposer dans le bac jaune, dans le sac transparent ou dans le point d'apport volontaire de couleur jaune.

Grâce aux importants travaux de modernisation du centre de tri Haganis : installation de 8 séparateurs optiques qui reconnaissent la nature des matériaux par infrarouge, de 3 cribles balistiques pour trier les objets selon leurs tailles et leurs formes, et de 2 séparateurs de métaux non magnétiques pour trier l'aluminium, le tri des déchets est considérablement simplifié sur l'ensemble du territoire. Cette démarche permettra de réduire le volume des ordures ménagères, de valoriser plus de matériaux et de faire fonctionner les entreprises régionales de recyclage.

Comment trier au 1^{er} janvier 2022 ?

Dans les bacs ou bornes enterrées à couvercle jaune ou sacs transparents :

- Briques alimentaires + emballages + carton et papiers
- Emballages en métal + **NOUVEAUTÉ : Tous les petits métaux**
- Bouteilles, bidons et flacons en plastique + **NOUVEAUTÉ : Tous les emballages en plastique : films, pots de yaourt, sacs, barquettes, tubes...**

Inutile de le laver, il suffit de bien le vider !

Pj : flyer mémo tri

Pour les foyers dotés de bacs roulants individuels, des autocollants actualisés seront disponibles en mairie à compter du lundi 10 janvier 2022.

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EuromMetroMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | **Direction de la Communication** *Attachée de Presse*

T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu